

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Band: 11 (1933)

Artikel: Le retranchement préhistorique de Sainte-Victoire sur le Vuache
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE RETRANCHEMENT PRÉHISTORIQUE DE SAINTE-VICTOIRE SUR LE VUACHE

Louis BLONDEL.



EXTRÉMITÉ nord de la montagne du Vuache, qui domine le défilé du fort de l'Ecluse, creusé par le Rhône, est une position tout à fait remarquable. Elle commande toute la plaine du pays de Genève et de ce point la vue s'étend non seulement jusqu'au cirque de montagnes qui entoure le lac, mais découvre sur l'autre versant la vallée du Rhône aux environs de Bellegarde. Le point trigonométrique indique 940 mètres, mais jusqu'au sommet il faut compter encore une trentaine de mètres. Toute cette position est fortifiée, grâce à un retranchement préhistorique, qui a été signalé pour la première fois par E. Thury en 1899¹. P. Fenouillet, en 1911, parle de la chapelle Sainte-Victoire et de fortifications élevées en 1589 et 1814, mais ne dit rien du retranchement préhistorique. A cette occasion, il propose comme origine du mot Vuache le mot « vouaffa, vouachi », qui signifie guéer, passer à gué, d'où vouache ou vuache (du latin *vadum*)². Il faut remarquer ici que le fort provisoire établi en 1589, en face du fort de l'Ecluse, est situé beaucoup plus bas, et que les emplacements de batterie de 1814, encore visibles, sont situés sur le flanc nord de la montagne. M. Charles Marteaux, dans son ouvrage sur *Boutae*, donne quelques renseignements de plus sur ce promontoire. Il dit que les *Cahiers de l'académie de Sainte-Victoire* mentionnent autour de la chapelle, qui est au sommet, les restes d'un couvent où vécut sainte Victoire et autour du couvent « un clos de plusieurs hectares fermé au nord et à l'ouest par la forte inclinaison de la montagne, au sud et à l'est, par de fortes murailles, dont les débris forment aujourd'hui une saillie de plusieurs pieds »³. Cette mention est tirée d'une lettre de M. Fenouillet; la légende de sainte Victoire est analogue à celle du Saut de la Pucelle, près d'Aime.

¹ E. THURY, dans *Le Salève, description scientifique et pittoresque*, publ. par la section genevoise du Club alpin suisse, 1899, p. 322.

² P. FENOUILLET, « Monographie de la commune de Savigny », *Mém. Société Savoisiennne*, t. LII, 1911, p. 8, 55, 66.

³ Ch. MARTEAUX et M. LEROUX, *Boutae*, 1913, p. 361 note.

Il faut distinguer deux emplacements différents sur cette position : 1^o le retranchement préhistorique ; 2^o au point culminant, au centre de la position, la chapelle de Sainte-Victoire. Nous examinerons successivement ces deux emplacements.

* * *

Le retranchement. — Il est encore extrêmement visible et nous en avons fait un relevé sommaire que nous reproduisons ici (*fig. 1*). Il se compose d'un mur de pierres sèches, maintenant écroulé et recouvert de terre et de végétation. Ce mur prononce un arc de cercle à large rayon qui protège le front sud de la position ; du côté Est (en D) il continue encore quelques mètres pour se confondre avec de gros blocs de rocher. Sur les autres versants, la déclivité de la montagne remplace le retranchement. Nous avons relevé ce mur sur une longueur de 163 mètres, non compris le retour Est. Ce mur est longé à l'intérieur par un chemin de 4 à 5 mètres de large. A l'extérieur, la pente régulière du glacis est interrompue à une vingtaine de mètres de distance par un replat de 4 à 5 mètres, qui pourrait être la trace d'un premier fossé (*fig. 1, E*). Le mur lui-même mesure 4 m. 30 à la base, mais si l'on déduit l'écroulement des matériaux, il ne devait avoir que 2 m. 70 environ. Sur le front Sud, ce sont des matériaux assez petits, par contre, sur le front Est, ce sont de gros blocs de calcaire. Il est naturel qu'on ait fortifié ce seul côté de la position, car c'est par là, en traversant le petit col qui sépare l'extrémité du Vuache du reste de la montagne, que parviennent le chemin de Chevrier et celui d'Arcines.

Une fraction du retranchement est particulièrement intéressante, c'est l'entrée (*fig. 1, C*). Le chemin actuel entre directement dans la position, en coupant le mur perpendiculairement, la véritable entrée est plus à l'ouest et prononce un coude caractéristique. Ce dispositif est bien connu dès les époques les plus anciennes, il oblige l'assaillant à présenter son flanc droit à découvert et permet au défenseur de cribler de traits celui qui s'engage dans ce couloir coudé. On remarque encore des entrées à plan analogue dans les *oppida* de la Tène III d'Alésia et de Gervogic¹. De gros blocs de rocher forment de ce côté les murailles du retranchement. On ne peut, sans faire des fouilles, se prononcer sur la date de cet ouvrage. Il est certain qu'il existait à la Tène III ; peut-on faire remonter son origine jusqu'à l'époque de Halstatt, soit au début de l'âge du fer ? Cela est possible, mais non prouvé. La largeur du rempart, certaines analogies avec le retranchement du Petit-Salève, qui date de cette première période, indiqueraient bien une origine aussi ancienne. Il est en tous cas frappant de trouver sur les deux positions culminantes du pays, le haut du Petit-Salève au débouché de la vallée de l'Arve, et l'extrémité du Vuache au défilé

¹ Carl SCHUCKHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, 1931, p. 136-137.

du Rhône, deux retranchements qui commandent toute la vallée ¹ et devaient offrir aux populations de la plaine des refuges imprenables en cas d'invasion ennemie.

* * *

La chapelle de Sainte-Victoire. — Au point culminant de cette position fortifiée s'élève la chapelle de Sainte-Victoire. Ce petit oratoire, sous sa forme actuelle, date

de 1851 ; il porte l'inscription suivante : « *Ste. Victoriae ut olim dedicavit Chevrier, 1851* ». C'est en effet une reconstruction faite par la paroisse de Chevrier à ce moment-là ; elle abrite une statue en bois de Notre Dame plus ancienne (fig. 1, A). Cette chapelle remplace d'autres édifices bien antérieurs. La première mention de ce sanctuaire est de 1467 ². On voit à cette date qu'il menace ruine, que c'est un lieu de pèlerinage réputé, dédié à Sainte Victoire, que des corps saints y reposent, que les gens atteints de fièvre y obtiennent des guérisons miraculeuses ; 40 jours d'indulgence sont accordés par l'évêque aux fidèles, qui contrits

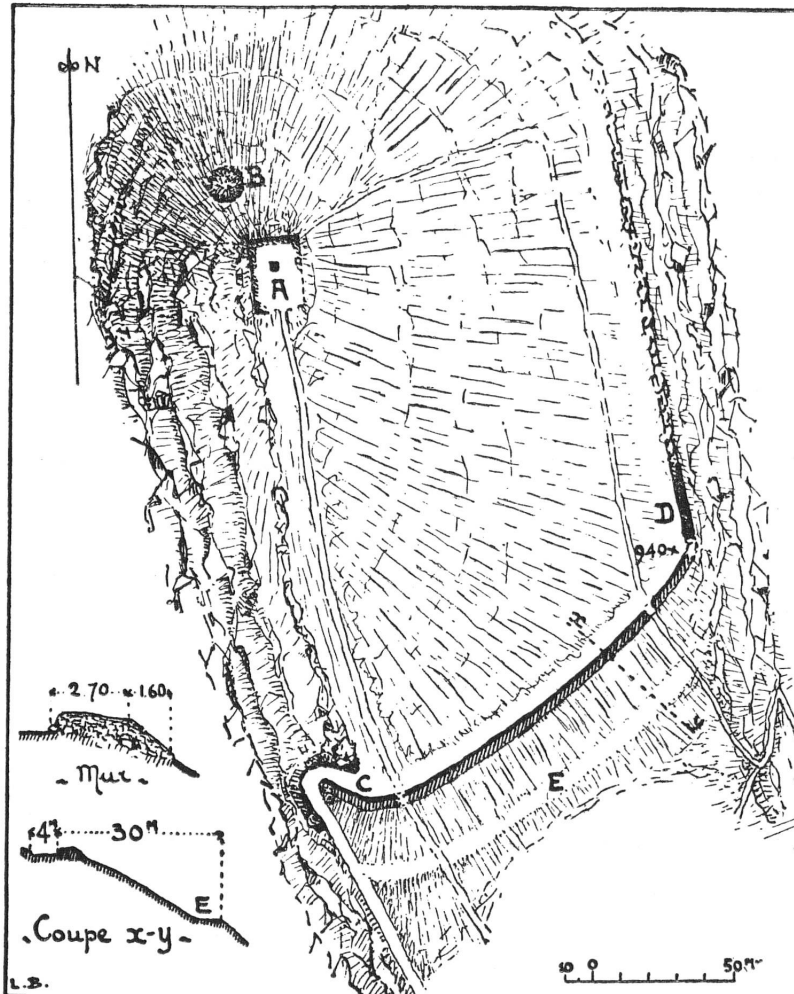


FIG. 1. — Plan de situation de la position de S^{te}-Victoire sur le Vuache.

¹ Pour le retranchement du Petit Salève, voir R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, 1922, p. 186, n^o 315.

² Abbé GONTHIER, *Œuvres historiques complètes*, t. III, p. 327. Nous venons de retrouver à Turin dans les comptes de la Châtellenie du Vuache une mention de cette chapelle en 1331.

et confessés, aideront à le rebâtir ou le visiteront aux quatre fêtes de la Vierge (Nativité, Annonciation, Purification et Assomption).

Nous avons soigneusement inspecté cet emplacement. La chapelle est placée au milieu d'un enclos et de terrasses faites de blocs recouverts partiellement de terre. Cet enclos forme un quadrilatère d'environ 15 mètres sur 25 mètres, murs compris. Ces vestiges de soubassement de terrasse sont très visibles du côté nord. J'y ai recueilli de grands fragments de *tegulae* romaines et du tuf. La légende parle d'un couvent annexé à cette chapelle. M. Henri Descombes, curé de Menthonnex en Bornes, a fait des fouilles sur cet emplacement et dit avoir retrouvé les fondations de deux anciennes chapelles, des reliques, des tuiles romaines et les restes d'un tombeau en tuf¹. Il est hors de doute que cet emplacement recouvre les restes d'un édifice romain, qui pourrait être reconnu dans des fouilles systématiques. M. le curé Descombes se propose de continuer ces recherches. A 20 mètres au nord de la chapelle se creuse un profond entonnoir (*fig. 1, B*). Cet entonnoir, parsemé de tuiles romaines, pourrait être le puits nécessaire à la position retranchée.

Dans son bel ouvrage, M. R. Montandon reproduit une assertion, que l'on trouve aussi dans le livre de M. M. Marteaux et Leroux, qui assimile cette hauteur du Vuache à la sommité qualifiée par *Avienus* de Colonne du Soleil (*solis columnam*) vers 364 ap. J.-C.². Cette interprétation est due à de Saulcy, qui situe la naissance du Rhône, d'après *Avienus*, à la perte du Rhône près de Bellegarde³. Mais cette opinion est maintenant abandonnée et M. C. Jullian estime avec plusieurs autres historiens modernes qu'il faut chercher cette Colonne du Soleil en Valais près des véritables sources du fleuve. *Avienus*, du reste, utilise dans cette partie de son poème un périple beaucoup plus ancien dû à Himilcon, de 500 av. J.-C.⁴. Nous ne croyons pas non plus qu'on puisse identifier le Vuache avec ce passage d'*Avienus*, car auparavant il décrit la région du Léman.

Mais cette position admirable, déjà fortifiée à l'époque préhistorique, n'a-t-elle pas possédé à l'époque gallo-romaine un sanctuaire, un temple ? Les restes romains qu'on y retrouve nous semblent l'indiquer. Un autre élément pourrait aussi nous guider dans cette direction. La chapelle est dédiée à N. D. de la Victoire, plus exactement à Sainte Victoire (Sainte Vectière en 1589). M. Camille Jullian a étudié l'origine de ce mot à propos d'un autel à la Victoire, *deae victoriae*, de Volx dans les Basses-Alpes⁵. Il remarque qu'il y a 13 inscriptions consacrées à cette déesse dans la Gaule méridionale. La Victoire de la Gaule Narbonnaise est le plus souvent une divinité

¹ Le curé H. Descombes a fait avec persévérance des recherches à Ste-Victoire en 1927-1928.

² R. MONTANDON, *op. cit.*, p. 118. MARTEAUX et LEROUX, *op. cit.*, p. 490, 492-494.

³ DE SAULCY, *Revue archéologique*, 1867, p. 15, t. 92.

⁴ C. JULLIAN, *Revue des études anciennes*, t. 8, 1906, p. 120 sq. Le même, *Journal des savants*, t. III, 1905, p. 95-98. — MÜLLENHOFF, *Deutsche Altertumskunde*, 1870, t. I, p. 73-210.

⁵ C. JULLIAN, *Revue des études anciennes*, 1899, t. I, p. 47 sq. Le même, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 142; t. II, p. 47, 123; t. VI, p. 40-41.

indigène habillée à la latine, elle se trouve surtout chez les Voconces et les Allobroges, principalement dans des bourgades secondaires ou des sanctuaires ruraux isolés dans la montagne (Châtellard dans la vallée de Barcelonette, Villeneuve sur le lac Léman, St-Genix d'Aoste des Allobroges). La divinité la plus indigène est la *dea Andarta* avec son sanctuaire à Die. Andaté, Adrasté, Andrasté est la Victoire des Celtes. De cette victoire, les Romains ont fait la *dea victoria* ou *augusta* et plus tard les chrétiens la vierge martyre ou une sainte chrétienne. Cette analogie du sanctuaire du Vuache, dédié à sainte Victoire, avec les autres localités du même nom, est fort intéressante. Nous avons là aussi peut-être les traces d'un sanctuaire primitif de cette déesse celtique. Mais nous ne voulons encore rien affirmer, seules des fouilles nous permettront de trancher cette question. Il nous semble important de signaler à l'attention des historiens et des archéologues du pays tout l'intérêt qui s'attache à l'étude de ce promontoire de Sainte-Victoire, avec son retranchement et son antique sanctuaire.

